

Checklist gestion d'une épidémie COVID en ESMS

Nom établissement : N° fitness :

Items relatifs aux résidents

(vaccinés et non vaccinés)

- 1.1 : Évaluation du dépistage de l'ensemble des résidents (vaccinés et non vaccinés) de la structure dès le 1er cas (le consentement des résidents est requis / les résidents Covid-19 positifs depuis moins de 2 mois ne sont pas retestés)
 Oui Non
- 1.2 : Maintien en chambre de tous les résidents le temps de l'obtention des résultats de dépistage
 Oui Non
- 1.3 : Si la sectorisation des résidents Covid-19 est possible celle-ci est organisée (à défaut une marche en avant pour les soins est organisée)
 Oui Non
- 1.4 : Arrêt des repas en salle de restauration pour tous les résidents
 Oui Non
- 1.5 : Arrêt ou limitation des activités collectives pour tous les résidents
 Oui Non
- 1.6 : Port de masque par tous les résidents qui le peuvent dès sortie de la chambre
 Oui Non
- 1.7 : Les critères de levée des mesures Covid-19 (isolement) sont connus du personnel
 Oui Non

Items relatifs au personnel de la structure et intervenants extérieurs

- 2.1 : Le dépistage de l'ensemble des professionnels (vaccinés et non vaccinés et Covid-19 positifs depuis plus de 2 mois) de la structure y compris intérimaire et remplaçant est organisé dès le 1er cas avec le service de santé au travail (si présent)
 Oui Non
- 2.2 : Éviction de 10 jours après la date du test des professionnels Covid-19 positifs symptomatiques et asymptomatiques (reprise du travail au 11ème jour si disparition de la fièvre et amélioration de la fièvre depuis au moins 48 heures et respect des mesures barrières renforcées pendant les 7 jours suivants)
 Oui Non
- 2.3 : Les personnels sont répartis par secteurs spécifiques (unités, étages, ...) afin d'éviter la diffusion quand c'est possible
 Oui Non
- 2.4 : Renforcement de l'hygiène des mains par friction à l'aide d'un produit hydro-alcoolique (PHA) avant et après contacts directs avec tous les résidents ou son environnement
 Oui Non
- 2.5 : Rappel des consignes de port des équipements de protection individuelle (EPI) aux salariés (de jour et de nuit) et aux intervenants extérieurs selon le tableau ad hoc
 Oui Non
- 2.6 : Mise à disposition des EPI au plus près des résidents atteints
 Oui Non

Items relatifs au niveau de l'établissement

3.1 : Procéder au signalement des cas résidents et professionnels

Oui Non

3.2 : Appel du laboratoire de biologie médicale pour dépistage de l'ensemble des résidents de la structure dès le 1er cas

Oui Non

3.3 : Information des familles et consultation du conseil de vie sociale (CVS), notamment pour les modalités de visites

Oui Non

3.4 : Les visites des proches dans la chambre sont suspendues temporairement

Oui Non

3.5 : Les sorties dans les familles et pour les activités extérieures sont suspendues temporairement

Oui Non

3.6 : Les produits hydro-alcooliques sont mis à disposition à l'entrée de l'établissement

Oui Non

3.7 : Les produits hydro-alcooliques sont mis à disposition au plus proche du soin

Oui Non

3.8 : Les produits hydro-alcooliques sont mis à disposition en salle d'activités

Oui Non

3.9 : L'aération des chambres est faite régulièrement

Oui Non

3.10 : L'aération des chambres est vérifiée (traçabilité, mesure du CO2)

Oui Non

3.11 : Les produits détergents / désinfectants utilisés répondent à la norme de virucidie (norme NF14476)

Oui Non

3.12 : L'entretien de chambres, sanitaires communes et individuelles est réalisé quotidiennement

Oui Non

3.13 : L'entretien des surfaces manuportées (interrupteurs, rampes, poignées de porte, téléphones, claviers...) est renforcé (au moins deux fois par jour)

Oui Non

3.14 : Report des nouvelles admissions le temps de l'obtention des résultats du dépistage collectif avec une évaluation bénéfiques/risques

Oui Non